

ARRETE N°2024-DOS-120

Fixant le bilan quantifié de l'offre de soins pour les activités de soins et les équipements matériels lourds (articles R. 6122-25 et R. 6122-26 du Code de la santé publique) de la région Centre-Val de Loire **pour la période de dépôt du 1^{er} août au 1^{er} octobre 2024**

La directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire,

VU le Code de la santé publique, notamment ses articles L. 6122-1 à L. 6122-20 et R. 6122-23 à R. 6122-44 ;

VU le Code de la santé publique, notamment ses articles R. 6123-1 à R. 6123-212 et D. 6124-1 à D. 6124-501 ;

VU la loi n°2023-1268 du 27 décembre 2023 visant à améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels ;

VU le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences régionales de santé ;

VU le décret du 7 juin 2023 portant nomination de Madame Clara de BORT en tant que directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire à compter du 12 juin 2023 ;

VU l'arrêté n°2023-DSTRAT-0015 portant adoption du projet régional de santé 2023/2028 de la région Centre-Val de Loire ;

VU l'arrêté n°2023-DSTRAT-0014 relatif à la définition des zones du schéma régional de santé de la région Centre-Val de Loire ;

VU l'arrêté n°2024-DOS-031 fixant le calendrier 2024 des périodes de dépôt pour les demandes d'autorisations présentées en application des articles L. 6122-1 et L. 6122-9 du Code la santé publique ;

VU la décision n°2023-DG-DS-0006, en date du 15 novembre 2023, de la directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire, portant délégation de signature.

CONSIDERANT que ce bilan tient compte des autorisations bénéficiant des dispositions du décret n° 2024-268 du 25 mars 2024 susmentionné ;

CONSIDERANT que les dossiers seront à déposer sur la plateforme informatique nationale dédiée (SI-Autorisations accessible à l'adresse <https://si-autorisations.sante.gouv.fr/>).

ARRETE

ARTICLE 1^{ER} : Le bilan quantifié de l'offre de soins par territoire de santé pour la période de dépôt du 1^{er} août 2024 au 1^{er} octobre 2024 est établi comme il apparaît en annexes ci-après, **pour les activités de :**

- **Chirurgie** (Annexe I)
- **Chirurgie cardiaque** (Annexe II)
- **Neurochirurgie** (Annexe II)
- **Soins critiques** (Annexe III)
- **Gynécologie-obstétrique** (Annexe IV)

ARTICLE 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification ou de sa publication soit :

- D'un recours gracieux auprès de la directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire ;
- D'un recours hiérarchique auprès de la Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités ;
- D'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif d'Orléans. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique Télérecours accessible par le site Internet : www.telerecours.fr

Le recours gracieux ne conserve pas le délai des autres recours.

ARTICLE 3 : La directrice de l'Offre Sanitaire de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire.

Fait à Orléans, le

11/07/2024

La directrice générale,

Clara de BORT

A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

ANNEXE I A L'ARRETE N°2024-DOS-120

CHIRURGIE ADULTE					
SRS 2023-2028 - OQOS - IMPLANTATION PAR TERRITOIRE					
ZONE D'IMPLANTATION	MODALITES DE PRISE EN CHARGE	Attendu à l'issue du SRS (2023-2028)		Bilan de l'existant	Autorisations disponibles Max.
		Min	Max		
Cher (18)	HC et Chirurgie ambulatoire	3	4	0	4
	Chirurgie ambulatoire	0	1	0	1
Eure-et-Loir (28)	HC et Chirurgie ambulatoire	3	3	0	3
	Chirurgie ambulatoire	2	2	0	2
Indre (36)	HC et Chirurgie ambulatoire	2	3	0	3
	Chirurgie ambulatoire	0	1	0	1
Indre-et-Loire (37)	HC et Chirurgie ambulatoire	6	7	0	7
	Chirurgie ambulatoire	0	1	0	1
Loir-et-Cher (41)	HC et Chirurgie ambulatoire	3	4	0	4
	Chirurgie ambulatoire	0	1	0	1
Loiret (45)	HC et Chirurgie ambulatoire	5	6	0	6
	Chirurgie ambulatoire	0	1	0	1

CHIRURGIE PEDIATRIQUE

SRS 2023-2028 - OQOS - IMPLANTATION PAR TERRITOIRE

ZONE D'IMPLANTATION	MODALITES DE PRISE EN CHARGE	Attendu à l'issue du SRS (2023-2028)		Bilan de l'existant	Autorisations disponibles Max.
		Min	Max		
Cher (18)	HC et Chirurgie ambulatoire	1	1	0	1
	Chirurgie ambulatoire	1	2	0	2
Eure-et-Loir (28)	HC et Chirurgie ambulatoire	2	2	0	2
	Chirurgie ambulatoire	1	1	0	1
Indre (36)	HC et Chirurgie ambulatoire	1	1	0	1
	Chirurgie ambulatoire	1	1	0	1
Indre-et-Loire (37)	HC et Chirurgie ambulatoire	1	2	0	2
	Chirurgie ambulatoire	1	2	0	2
Loir-et-Cher (41)	HC et Chirurgie ambulatoire	1	2	0	2
	Chirurgie ambulatoire	1	2	0	2
Loiret (45)	HC et Chirurgie ambulatoire	2	2	0	2
	Chirurgie ambulatoire	2	2	0	2

CHIRURGIE BARIATRIQUE

SRS 2023-2028 - OQOS - IMPLANTATION PAR TERRITOIRE - HC

ZONE D'IMPLANTATION	Attendu à l'issue du SRS (2023-2028)		Bilan de l'existant	Autorisations disponibles Max.
	Min	Max		
Cher (18)	1	1	0	1
Eure-et-Loir (28)	1	1	0	1
Indre (36)	1	1	0	1
Indre-et-Loire (37)	2	2	0	2
Loir-et-Cher (41)	1	1	0	1
Loiret (45)	2	2	0	2

ANNEXE II A L'ARRETE N°2024-DOS-120

CHIRURGIE CARDIAQUE				
SRS 2023-2028 - OQOS - IMPLANTATION PAR TERRITOIRE				
ZONE D'IMPLANTATION	MODALITES ET / OU MENTIONS DE PRISE EN CHARGE	NOMBRE D'IMPLANTATIONS	Autorisations bénéficiant des dispositions du décret 2024-268 du 25/03/2024	Implantations disponibles Max.
Indre-et-Loire (37)	Adulte	2	2	0
	Pédiatrique	1	1	0
Loiret (45)	Adulte	1	0	1

NEUROCHIRURGIE				
SRS 2023-2028 - OQOS - IMPLANTATION PAR TERRITOIRE				
ZONE D'IMPLANTATION	MODALITES ET / OU MENTIONS DE PRISE EN CHARGE	NOMBRE D'IMPLANTATIONS	Autorisations bénéficiant des dispositions du décret 2024-268 du 25/03/2024	Implantations disponibles Max.
Indre-et-Loire (37)	Fonctionnelle cérébrale	1	1	0
	Radiochirurgie intracrânienne et extracrânienne en conditions stéréotaxiques	1	1	0
	Pédiatrique	1	1	0
	Socle	1	1	0
Loiret (45)	Socle	1	1	0

ANNEXE III A L'ARRETE N°2024-DOS-120

SOINS CRITIQUES ADULTES					
SRS 2023-2028 - OQOS - IMPLANTATION PAR TERRITOIRE					
ZONE D'IMPLANTATION	SPECIALITES ET/OU MODALITES DE PRISE EN CHARGE	Attendu à l'issue du SRS (2023-2028)		Bilan de l'existant	Autorisations disponibles
Cher (18)	Réanimation et soins intensifs polyvalents	1		0	1
	Soins intensifs polyvalents dérogatoires	0		0	0
	Soins intensifs de cardiologie	1		0	1
	Soins intensifs de neuro vasculaire	1		0	1
	Soins intensifs d'hématologie	0		0	0
Eure-et-Loir (28)		Min	Max		
	Réanimation et soins intensifs polyvalents	2	2	0	2
	Soins intensifs polyvalents dérogatoires	0	0	0	0
	Soins intensifs de cardiologie	2	2	0	2
	Soins intensifs de neuro vasculaire	1	2	0	2
	Soins intensifs d'hématologie	0	0	0	0
Indre (36)	Réanimation et soins intensifs polyvalents	1		0	1
	Soins intensifs polyvalents dérogatoires	0		0	0
	Soins intensifs de cardiologie	1		0	1
	Soins intensifs de neuro vasculaire	1		0	1
	Soins intensifs d'hématologie	0		0	0

SOINS CRITIQUES ADULTES

SRS 2023-2028 - OQOS - IMPLANTATION PAR TERRITOIRE

ZONE D'IMPLANTATION	SPECIALITES ET/OU MODALITES DE PRISE EN CHARGE	Attendu à l'issue du SRS (2023-2028)	Bilan de l'existant	Autorisations disponibles
Indre-et-Loire (37)	Réanimation et soins intensifs polyvalents	3	0	3
	Soins intensifs polyvalents dérogatoires	0	0	0
	Soins intensifs de cardiologie	2	0	2
	Soins intensifs de neuro vasculaire	1	0	1
	Soins intensifs d'hématologie	1	0	1
Loir-et-Cher (41)	Réanimation et soins intensifs polyvalents	1	0	1
	Soins intensifs polyvalents dérogatoires	0	0	0
	Soins intensifs de cardiologie	1	0	1
	Soins intensifs de neuro vasculaire	1	0	1
	Soins intensifs d'hématologie	0	0	0
Loiret (45)	Réanimation et soins intensifs polyvalents	2	0	2
	Soins intensifs polyvalents dérogatoires	1	0	1
	Soins intensifs de cardiologie	3	0	3
	Soins intensifs de neuro vasculaire	1	0	1
	Soins intensifs d'hématologie	1	0	1

SOINS CRITIQUES PEDIATRIQUES

SRS 2023-2028 - OQOS - IMPLANTATION PAR TERRITOIRE

ZONE D'IMPLANTATION	SPECIALITES ET/OU MODALITES DE PRISE EN CHARGE	Attendu à l'issue du SRS (2023-2028)	Bilan de l'existant	Autorisations disponibles
Cher (18)	Réanimation de recours et soins intensifs polyvalents	0	0	0
	Réanimation et soins intensifs polyvalents	0	0	0
	Soins intensifs polyvalents dérogatoires	1	0	1
	Soins intensifs d'hématologie	0	0	0
Eure-et-Loir (28)	Réanimation de recours et soins intensifs polyvalents	0	0	0
	Réanimation et soins intensifs polyvalents	0	0	0
	Soins intensifs polyvalents dérogatoires	1	0	1
	Soins intensifs d'hématologie	0	0	0
Indre (36)	Réanimation de recours et soins intensifs polyvalents	0	0	0
	Réanimation et soins intensifs polyvalents	0	0	0
	Soins intensifs polyvalents dérogatoires	1	0	1
	Soins intensifs d'hématologie	0	0	0
Indre-et-Loire (37)	Réanimation de recours et soins intensifs polyvalents	1	0	1
	Réanimation et soins intensifs polyvalents	0	0	0
	Soins intensifs polyvalents dérogatoires	0	0	0
	Soins intensifs d'hématologie	1	0	1

SOINS CRITIQUES PEDIATRIQUES

SRS 2023-2028 - OQOS - IMPLANTATION PAR TERRITOIRE

ZONE D'IMPLANTATION	SPECIALITES ET/OU MODALITES DE PRISE EN CHARGE	Attendu à l'issue du SRS (2023-2028)	Bilan de l'existant	Autorisations disponibles
Loir-et-Cher (41)	Réanimation de recours et soins intensifs polyvalents	0	0	0
	Réanimation et soins intensifs polyvalents	0	0	0
	Soins intensifs polyvalents dérogatoires	1	0	1
	Soins intensifs d'hématologie	0	0	0
Loiret (45)	Réanimation de recours et soins intensifs polyvalents	0	0	0
	Réanimation et soins intensifs polyvalents	1	0	1
	Soins intensifs polyvalents dérogatoires	1	0	1
	Soins intensifs d'hématologie	0	0	0

ANNEXE IV A L'ARRETE N°2024-DOS-120

GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE, NEONATOLOGIE, REANIMATION NEONATALE

NOMBRE D'IMPLANTATIONS GEOGRAPHIQUES (SRS 2023-2028)

ZONE D'IMPLANTATION	GRADUATIONS	Attendu à l'issue du SRS (2023-2028)		Autorisations bénéficiant des dispositions du décret 2024-268 du 25/03/2024	Implantations disponibles Max.
		Min	Max		
Cher (18)	Unité obstétrique	2	3	3	0
	Unité obstétrique et unité néonatalogie sans soins intensifs	0	0	0	0
	Unité obstétrique et unité néonatalogie avec soins intensifs	1	1	1	0
	Unité obstétrique et unité néonatalogie avec soins intensifs et unité de réanimation	0	0	0	0
Eure-et-Loir (28)	Unité obstétrique	0	0	0	0
	Unité obstétrique et unité néonatalogie sans soins intensifs	1	1	1	0
	Unité obstétrique et unité néonatalogie avec soins intensifs	1	1	1	0
	Unité obstétrique et unité néonatalogie avec soins intensifs et unité de réanimation	0	0	0	0
Indre (36)	Unité obstétrique	0	0	0	0
	Unité obstétrique et unité néonatalogie sans soins intensifs	1	1	1	0
	Unité obstétrique et unité néonatalogie avec soins intensifs	0	0	0	0
	Unité obstétrique et unité néonatalogie avec soins intensifs et unité de réanimation	0	0	0	0
Indre-et-Loire (37)	Unité obstétrique	0	1	1	0
	Unité obstétrique et unité néonatalogie sans soins intensifs	1	1	1	0
	Unité obstétrique et unité néonatalogie avec soins intensifs	0	0	0	0
	Unité obstétrique et unité néonatalogie avec soins intensifs et unité de réanimation	1	1	1	0

GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE, NEONATOLOGIE, REANIMATION NEONATALE

NOMBRE D'IMPLANTATIONS GEOGRAPHIQUES (SRS 2023-2028)

ZONE D'IMPLANTATION	GRADUATIONS	Attendu à l'issue du SRS (2023-2028)		Autorisations bénéficiant des dispositions du décret 2024-268 du 25/03/2024	Implantations disponibles Max.
		Min	Max		
Loir-et-Cher (41)	Unité obstétrique	2	3	3	0
	Unité obstétrique et unité néonatalogie sans soins intensifs	0	0	0	0
	Unité obstétrique et unité néonatalogie avec soins intensifs	1	1	1	0
	Unité obstétrique et unité néonatalogie avec soins intensifs et unité de réanimation	0	0	0	0
Loiret (45)	Unité obstétrique	1	1	1	0
	Unité obstétrique et unité néonatalogie sans soins intensifs	1	1	1	0
	Unité obstétrique et unité néonatalogie avec soins intensifs	1	1	1	0
	Unité obstétrique et unité néonatalogie avec soins intensifs et unité de réanimation	1	1	1	0